



Compostage en pied d'immeubles

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Syndicat Mixte de l'Agglomération

Tarbaise

115 Rue de l'Adour

www.symat.fr

FORGUE

Marion

Occitanie

marion.forgue@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre de notre PLP signé en Septembre 2010 avec l'ADEME, nous avons décidé de développer le compostage en pied d'immeuble.

En effet, un premier test avait permis de montrer la faisabilité de l'action et l'impact important sur la réduction des déchets.

Commentaires sur la partie Contexte :

Préciser la date de signature du PLP

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

47 immeubles équipés ainsi que 1944 foyers compostants.

Sensibilisation, accompagnement et mise à disposition du matériel et des connaissances nécessaires pour le bon fonctionnement de l'action.

Le projet doit bien sûr s'inscrire dans le temps afin de maintenir les tonnages évités.

Résultats quantitatifs:

En début d'année 3 (2013), nous en sommes à 1750 foyers équipés pour 23 "immeubles" équipés dont 5 grosses cités regroupant plus de 90 participants et 2 regroupant plus de 180 participants.

Résultats qualitatifs :

Projet bien accueilli en général, obtention rapide de bons résultats. Certains immeubles ont obtenu du très bon compost.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Rencontre avec les bailleurs, les syndic ou les propriétaires des immeubles afin de leur présenter le projet, signer la convention et définir les emplacements et les modalités d'utilisation du compost.

Sensibilisation des usagers et distribution de bio seau et de brochures explicatives.

Mise en place du composteur et panneaux explicatifs.

Suivi hebdomadaire de chaque composteur pour ajouter des déchets secs (structurant) et enlever indésirables si besoin.

Utilisation compost une fois par an sur la résidence où est installé le composteur (en pied de haie d'arbustes).

Organisation de différentes journées avec les participants (en général une fois par an sur chaque immeuble).

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

1 Chargé de prévention 0.2 etp et un maître composteur à 0.6 etp

Moyens financiers :

Financement des postes ci dessus

Achat de composteurs (70 pour l'instant soit 3000 Euros) et de bio seaux (1750 actuellement soit 3500 Euros) (financé à 50% par l'ADEME et 20% par le Conseil Général)

Achat de matériel

Moyens techniques :

Un véhicule

Matériel approprié (fourches, gants, sacs poubelles)

Partenaires mobilisés :

Bailleurs (oph, promologis, semi)

Syndics (foncia, cofimo)

Propriétaires

Ademe

CG 65

Véolia

Commentaires sur la partie Mise en oeuvre:

Je mettrai plutôt 2012 comme année ppale (vu la montée en puissance ...) ? Préciser suivi hebdomadaire de chaque composteur ! Utilisation du compost à quel fin ? préciser (localement, quelle fréquence ?) Préciser fréquence des différentes journées / site ou immeuble Pour les moyens financiers préciser les montants totaux pour les composteurs et le matériel et les aides perçues incluses.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Immeubles possédants des espaces verts assez éloignés des fenêtres pour ne pas créer de nuisances.

Bailleurs / syndics d'accord pour la mise en place.

Difficultés rencontrées :

Cette action est originale du fait que beaucoup de personnes ne croient pas en son fonctionnement alors qu'au contraire nous obtenons de très bon résultats.

Recommandations éventuelles:

Assurer un suivi régulier et s'assurer qu'il y a un apport de déchets secs (feuilles, broyat) très régulier afin d'éviter les nuisances (odeurs, moucheron).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.